

Télécoms | Entre KPN et Belgacom, les synergies restent à démontrer

Les illusions d'une fusion annoncée

A court terme, l'alliance entre Belgacom et KPN ne présente pas que des atouts. Et à plus longue échéance, c'est avant tout un pari sur l'avenir. Endetté jusqu'à l'os, KPN s'empresse.

ANALYSE

ALAIN JENNOTTE

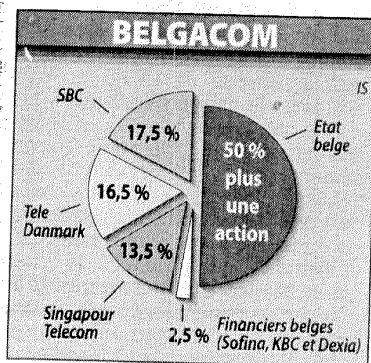
Logique, l'idée d'une fusion de Belgacom avec son alter ego néerlandais KPN qui alimente la chronique depuis plusieurs semaines? Selon de nombreux observateurs tant dans les milieux politiques que financiers, toute fuite en avant serait dangereuse, même si le groupe de télécommunications néerlandais, qui traîne une dette monumentale,

semble aujourd'hui pressé de trouver un accord rapide.

□ **Un moteur: l'endettement.** Les avantages d'une fusion ne sont pas aveuglants. Sur le plan industriel, qu'il s'agisse de l'accès à l'internet ou de la téléphonie mobile, par exemple, les complémentarités cèdent souvent la place aux redondances. En réalité, à très court terme, chacun des deux partenaires ne peut avancer qu'une seule raison majeure d'envisager les noces. Pour Belgacom, c'est l'occasion «historique» d'une fusion entre égaux. Pour KPN, l'impératif est de faire fondre sa dette à n'importe quel prix.

Pourtant, à plus longue échéance, la fusion permettrait de créer un opérateur régional de poids moyen couvrant le Benelux et la région très industrialisée de l'Allemagne. Car lorsque les titans de la communication, aujourd'hui aux abois, sortiront du rouge, le phénomène de consolidation devrait reprendre. Alliés, les deux opérateurs seraient mieux armés qu'isolés pour s'adosser à un plus gros poisson.

Alliés, les deux opérateurs seraient mieux armés pour s'adosser à un plus gros poisson



CHIFFRES CLÉS

Siège. Bruxelles.

Chiffre d'affaires. 207,371 milliards de francs en 2000.

Bénéfices. 19,3 milliards de francs en 2000. Un résultat en partie généré par la filiale GSM, Proximus. Avec le déclin de la téléphonie fixe, les perspectives à court terme sont moins favorables.

Dette. 25 milliards de francs. L'obtention pour un coût relativement faible d'une licence UMTS ne devrait pas exagérément peser sur la dette.

Nombre d'employés. 22.000 dont 7 à 8.000 contractuels.

Particularité. Opérateur public avec une forte participation privée.

□ **Le casse-tête de la fusion.** Les aspects techniques d'une possible fusion suscitent également bien des questions. En effet, le projet de loi accepté vendredi dernier par le gouvernement exclut un rachat de Belgacom en cash - bien improbable par ailleurs - par KPN. Et on doute que l'idée de boucler l'accord par un paquet d'actions de KPN, en situation financière catastrophique soit politiquement plus acceptable pour l'État.

□ **L'enjeu national.** Une fusion entre égaux des deux opérateurs constituerait un joli coup pour le gouvernement après que de nombreux fleurons industriels belges se soient envolés moins avantageusement vers la France ou les Pays-Bas. De même, l'annonce d'un deal glorieux avec KPN ferait oublier un instant la morosité du dossier Sabena et le flop cuisant de l'attribution des licences UMTS. Mais cette perspective semble

faire oublier à certains que la mariée sera difficile à digérer et qu'elle n'est guère en bonne santé. Et certains s'inquiètent déjà d'un choc des cultures avec les Néerlandais, qui viendraient chahuter des habitudes bien ancrées.

□ **L'emploi.** Le plan social de Belgacom semble bien avoir été l'un des gages donnés aux socialistes pour qu'ils acceptent que le gouvernement devienne pour un an maître du sort de Belgacom. Les garanties pour le statut du personnel qui ont été intégrées au projet de loi qui va donner de véritables « pouvoirs spéciaux » au gouvernement pour décider d'une fusion vont également dans ce sens, même si le texte donne l'impression d'un certain flou artistique.

Une chose est certaine, le sort qui sera réservé au personnel et notamment aux plus de 50 ans sera au cœur de la négociation sociale qui débute dès septembre.

Si la fusion se concrétise, il y aura en Belgique un opérateur GSM de trop

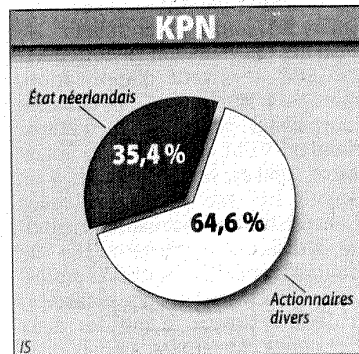
□ **La téléphonie mobile.** Avec en filigrane le sort réservé à Proximus, la vache à lait de Belgacom, c'est l'une des clés de la négociation. Car si la fusion se concrétise, il y aura en Belgique un opérateur mobile de trop dans le panier des deux partenaires, puisque Belgacom est majoritaire dans Proximus tandis que KPN-Orange est une filiale à 100 % des Néerlandais. Une situation interdite, en vertu des règles de concurrence.

KPN disposant en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne de filiales GSM (et de licences UMTS), il serait logique de se débarrasser de Proximus. Mais cela conduirait à se défaire d'un opérateur fort de 3.600.000 abonnés générant du cash à gogo pour capitaliser sur le (petit) dernier entrant du marché belge, qui n'en compte que 700.000. Un scénario plutôt imbuvable pour Belgacom.

Accessoirement, il faudra que ce dernier lâche également la participation de 35,3 % qu'il détient dans l'opérateur mobile néerlandais Ben. Selon nos informations, un agrément entre Belgacom et Deutsche Telekom, l'autre actionnaire de Ben, permettrait à l'opérateur belge de revendre sa participation aux Allemands en cas de retrait.

□ **Les Américains.** Avec 17,5 % des parts, c'est l'opérateur américain SBC qui bat la mesure pour le groupe d'actionnaires privés de Belgacom qui compte aussi Tele Danmark, Singapour Telecom et un groupe de financiers belges. Sans projet industriel européen, ce dernier se contente de passer à la caisse en montrant du doigt les participations déficitaires de Belgacom comme la filiale française déficitaire du groupe. Pour SBC, qui ne cache pas sa volonté de se désengager d'une façon ou d'une autre, le scénario rêvé serait le rachat pur et simple de sa participation par KPN. Mais ce dernier n'a pas le premier franc pour une telle acquisition.

L'alliance avec KPN ne présente décidément pas que des atouts. ●



CHIFFRES CLÉS

Siège. La Haye (Pays-Bas).

Chiffre d'affaires. 540 milliards de francs réalisés durant l'exercice 2000.

Bénéfices. Vingt-cinq milliards de francs en 2000. L'opérateur devrait être en perte dès l'exercice 2001.

Dette. Mille milliards de francs. La conséquence du rachat au prix fort d'une participation dans l'opérateur mobile allemand E-Plus et du coût des licences UMTS (la téléphonie mobile de troisième génération).

Nombre d'employés. 45.100.

Particularité. Opérateur privé avec une large participation publique. L'actionnariat privé ne comprend aucun bloc de grands investisseurs.